

MOLENBEEK **INFO**

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean • Trimestriel • Juillet à Septembre 2012

N°
41

ENSEIGNEMENT NOUVELLES ECOLES A L'HORIZON



ELECTIONS
CE QU'IL FAUT SAVOIR p.12

LE CHIFFRE: 2

Ce sont les œuvres d'art qui se trouvent de part et d'autre des sorties du métro « Comte de Flandre ». Baptisée « Communication », cette sculpture se compose de basalte (de la roche volcanique) et a été réalisée par l'artiste allemand Georg HÜTER, dans le cadre du Contrat de Quartier Fonderie - Pierron (2001 - 2005) et grâce au soutien de la Région de Bruxelles-Capitale. Après les éoliennes multicolores situées sur la rive molenbeequoise du canal, voici une autre expression artistique forte dans le Centre historique de Molenbeek.

D'une part, un mât vertical, face à l'administration ; de l'autre, côté canal, des bancs en pierre. Pourquoi ? L'artiste explique sa vision : « *La stèle de la Maison communale agit comme point de départ, comme mât d'émission. Un symbole hiérarchique pour la communauté qui se donne des règles. Dans la partie inférieure du canal, dans le carré des arbres, avec la vue sur la rive en face, un endroit de repos contemplatif. Ici, la vie non hiérarchique de la société doit se dérouler. Entre ces deux points existe la possibilité de flâner, de percevoir par le mouvement et d'être perçu, le contact optique entre les citoyens* ».

C'est la Commune qui se trouve à l'initiative de l'appel à projet dans le cadre duquel cette oeuvre d'art monumental a vu le jour, en collaboration avec l'Atelier 340. Le 19 avril dernier, l'œuvre a été officiellement inaugurée, en présence des autorités communales, de l'artiste et d'habitants.

SOMMAIRE

EDITO DU BOURGMESTRE 3

A VIVRE 4 - 5

Molenbeek, une vraie Ville en Mots

FOCUS 6 - 7

Enseignement: nouvelles écoles à l'horizon

EN MOUVEMENT 8 - 11

Emploi: AVS, l'économie sociale pour tous / L'ALE et les services à la population

Logement: et si on se mettait au « passif » ? / Emploi: apprendre un métier sous haute... bienveillance

Mobilité: des zones jaunes et des ralentisseurs

En bref

SPORT 12

Le CLES Sport Maritime

ELECTIONS 13

Elections du 14 octobre 2012: ce qu'il faut savoir

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES 14 - 15

RAMADAN 2012

En 2012, le Ramadan est prévu le 20 juillet pour se terminer 30 jours plus tard. A cette occasion, l'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean souhaite à tous les habitants de confession musulmane de passer un excellent mois de Ramadan.

Le Bourgmestre

5

QUESTIONS À... la cellule de coordination des crèches communales

Créée fin septembre 2010, la cellule de coordination des crèches communales joue un rôle essentiel dans la qualité d'accueil des bambins de plus en plus nombreux dans notre Commune.

Petit tour de la fonction en compagnie de Christine VONCKX et Niek VERHAEGHE, coordinateurs



1. En quoi consiste votre travail ?

Nous sommes chargés de la gestion technique des crèches communales, francophones et néerlandophones. Cela va de la maintenance au quotidien des crèches existantes (menues réparations, mise aux normes...) au suivi des normes techniques des nouveaux chantiers en cours. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec les services communaux tels que les Projets subsidiés et les Travaux publics, les ateliers communaux... Nous servons aussi de lien entre les crèches, l'ONE (Office national de l'Enfance) et « Kind & Gezin » et les Commissions communales francophone (Cocof) et flamande (VGC). Enfin, nous veillons au respect des critères de qualité imposés par ces instances tant au niveau de la qualité de l'accueil (pédagogie de l'accueil), de l'hygiène, que des normes urbanistiques...

2. Combien de crèches sont gérées par la Commune ?

Actuellement, la Commune gère 4 crèches francophones (Reine Fabiola, Louise Lumen, Petits Poucets, Prégardiennat 9) et 2 néerlandophones (Arion et Harlekijntje). D'ici 2015, la capacité d'accueil sera doublée puisque 7 nouvelles crèches verront le jour dans différents quartiers de la Commune; la plupart grâce aux projets développés dans le cadre des contrats de quartier Rives Ouest, Escout-Meuse, Cinéma - Belle-Vue, Ateliers - Mommaerts, Ecluse-St-Lazare et Autour de Léopold.

3. Quel défi attend les crèches communales dans l'avenir ?

En 6 ans, la population molenbeequoise a augmenté de 18.000 habitants. Beaucoup de parents sont en recherche de places d'accueil pour les 0 à 3 ans. Entre 2012 et 2015, quelque 260 nouvelles places seront créées. La Commune devra donc tenir compte de la prise en charge du personnel supplémentaire requis afin de faire fonctionner ces nouveaux milieux d'accueil.

4. Concrètement, cela va-t-il changer quelque chose pour vous ?

D'une part, nous devons gérer deux fois plus de crèches qu'actuellement. Et d'autre part, pour répondre au mieux à ce nouveau paysage, nous travaillons d'ores et déjà à l'ajout d'un aspect purement pédagogique à notre cellule de coordination des crèches communales qui développera plus de psychomotricité, de logopédie; bref, de qualité dans l'accueil des enfants.

5. Quels sont vos projets pour le futur ?

Nous avons déjà développé diverses sorties pour les enfants: théâtre, piscine, ferme d'animaux et lecture de contes. Nous envisageons encore d'autres activités. C'est un vrai défi, un boulot très varié où chaque jour ne ressemble pas au précédent.

Cellule coordination crèches:
avenue Jean Dubrucq, 90
1080 Bruxelles
Tél et fax: 02 / 421 53 94
creches.1080@molenbeek.irisnet.be

EDITO DU BOURGMESTRE

La problématique du manque de places dans les établissements scolaires et les institutions d'accueil de la petite enfance concerne toutes les Communes de la Région de Bruxelles-Capitale dans un contexte difficile marqué, d'une part, par les retombées de la crise financière et économique internationale et, d'autre part, par une croissance démographique importante. La conjugaison de ces deux facteurs complexifie davantage la situation.

Avec une population actuelle de plus de 94.000 habitants et une progression de 18.000 habitants en l'espace de 6 ans, notre Commune se positionne parmi les Communes ayant le plus fort dynamisme démographique. Une croissance remarquable qui est l'assurance d'un avenir prometteur mais qui induit aussi des demandes nouvelles auxquelles les pouvoirs publics sont tenus de répondre.

C'est parce que nous avons pleinement conscience de la nécessité de relever le défi lié au boom démographique que nous avons dû anticiper les besoins futurs et mis en œuvre les moyens pour les rencontrer, particulièrement en matière d'infrastructures scolaires. Nous considérons que l'école est un enjeu de société majeur et que, partant, nous en faisons une priorité, quelle que soit la conjoncture. La Commune, en tant



que pouvoir organisateur de proximité, est tenue, dès lors, de réunir les conditions optimales pour un enseignement gratuit, de qualité et accessible à tous. C'est la raison pour laquelle, un programme ambitieux et réaliste a été mis en place pour relever le défi du boom démographique en créant quelque 3200 places supplémentaires d'ici à 2018.

Et dès la rentrée prochaine, des pavillons provisoires mais répondant parfaitement aux normes en vigueur permettront d'ouvrir

525 places supplémentaires, en attendant la construction de la nouvelle école « La Flûte Enchantée ». La rentrée 2012 - 2013 verra aussi les écoles 11 et 16 augmenter leurs capacités d'accueil de 75 et 200 places. Il en sera de même pour les écoles néerlandophones puisque l'école 2 « Regenboog » bénéficiera de 100 nouvelles places et l'école « Windekind » fera l'objet de travaux d'extension. En plus des travaux de rénovation de la plupart des écoles, avec à la clé, 250 places supplémentaires en septembre prochain, deux nouvelles écoles dont une néerlandophone verront le jour à l'horizon 2013. Le détail des réalisations à court et moyen terme vous est présenté en pages intérieures de ce numéro. Précisons également qu'un effort important sera développé pour doubler d'ici à 2015 la capacité d'accueil des crèches communales francophones et néerlandophones.

C'est le devoir d'une municipalité que de faire preuve d'imagination et de proactivité afin d'œuvrer à améliorer sans cesse le cadre de vie scolaire, celui de nos enfants, les adultes de demain.

Le Bourgmestre

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

- **Editeur responsable:** Le Collège des Bourgmestre et Echevins, rue du Comte de Flandre, 20, 1080 Bruxelles
- **Coordination générale:** Isabelle Van Mechelen et Nour-Eddine Talaouanou
- **Rédaction (sauf pages 3 et 13):** Emmanuel Franq, Philippe Eloy, Virginie Pochet
- **Traductions en néerlandais:** Els Sarens
- **Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean:** Rue du Comte de Flandre, 20 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
- **Informations générales:** 02/412 37 90 (Secrétariat communal)
- **Photos et illustrations:** TRAIT Architects - Auteur des images 3D: Colin Delcourt, Urban Platform, Emmanuel Franq
- **Soutien technique:** Ismael Benaïssa
- Le "Molenbeek Info" respecte l'environnement et est entièrement imprimé sur papier recyclé
- **Impression et mise en page du présent numéro:** DB Print Belgium : 02/526 84 40
E-mail: info@dbprint.be - **Site internet:** www.dbprint.be



MOLENBEEK, UNE VRAIE VILLE EN MOTS

Du 17 au 25 mars, la Commune a porté haut les couleurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles ! En effet, lauréate 2012 de l'opération « Ville des Mots », Molenbeek-Saint-Jean a été un digne ambassadeur du français et en a fait partager, au plus grand monde, toutes ses facettes. Ludique, instructive, artistique, la langue française a fait vibrer petits et grands autour d'une multitude d'activités. En voici quelques-unes en images...

1. Décor urbain : Affiche, statue et STIB

La langue publique

La Commune s'était parée de ses meilleurs atouts pour accueillir la Langue française en Fête. Difficile de rater le rendez-vous entre les escaliers des stations de Métro qui vous souhaitaient la bienvenue à MOT-lenbeek, les jeux de mots



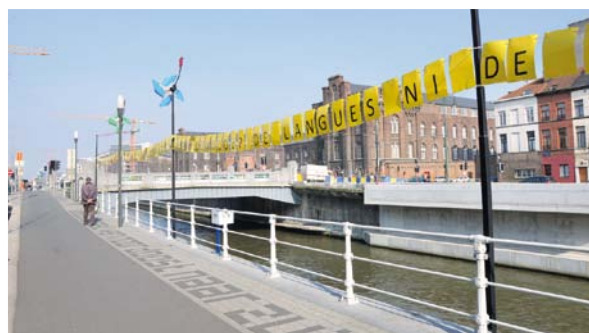
qui ont envahi nos rues et ont fait sourire plus d'un passant, la piscine qui a résonné derrière ses PLOUF et SPLASH ou encore ce MOT-lenbeek géant qui vous accueillait devant l'administration communale.



2. Canal

Vue du canal

Cette semaine de la Ville des Mots était aussi l'occasion de faire une belle balade le long du canal et d'admirer le travail des apprenants en alphabétisation de l'asbl Lire & Ecrire. Lettre par lettre, mot à mot, leur guirlande suspendue entre les moulins nous a permis de découvrir ce qu'ils pensaient de leur Commune.



3. Inauguration ZEP (16 mars)

La ZEP s'installe

La bibliothèque ZEP s'installe dans ses nouveaux locaux dans l'enceinte de la Maison des Cultures. Pouvait-on rêver meilleure inauguration pour cette semaine de la Ville des Mots ? Tout le monde s'était donné rendez-vous pour couper le ruban en belle compagnie, découvrir le travail de cette bibliothèque d'un autre genre et écouter les prouesses vocales des jeunes slameurs du Foyer...



4. Karreveld (16 mars)

Karreveld emballé

Les enfants des écoles primaires, en plus d'avoir rédigé votre précédent Molenbeek Info, avaient travaillé sur les 10 mots de la Langue française en Fête.

Ils avaient peint, découpé, colorié, trituré ses mots et étaient très fiers de présenter leur travail.





5. Bibliothèque mobile (Duchesse + Fédération Wallonie-Bruxelles)

Les bibliothèques voyagent

Plusieurs étapes pour les bibliothèques communales durant cette semaine. Hors de leurs murs, elles ont présenté leur travail et leurs ouvrages à un plus grand nombre. Accompagnées de conteurs en balade, elles ont enchanté petits et grands lors de leurs déplacements.



6. Scheutbos (21 mars)

Un bon mot pour les garderies



Les garderies communales ont envahi le Scheutbos pour un mercredi après-midi autour de la langue. Commencant par une grande chasse au trésor dans le parc, les élèves ont récolté des lettres qui leur ont servi à écrire un maximum de mots en un minimum de temps.



7. Troupe du Marché (22 mars)

Parlez-moi d'amour...

Un étrange bureau de poste s'est installé sur le marché de la place communale ce jeudi 23 mars. Entre facteurs loufoques et charmantes postières, la Troupe du Marché de la Maison des Cultures vous invitait à rédiger et envoyer tous vos petits mots d'amour.



9. Fresque (24 mars)

Regarde vers le ciel.....

Dema, un graffeur bien connu, a illuminé un mur du quartier Maritime des mots des jeunes. Aidé des Maisons de Quartier, grâce à des ateliers autour du graffiti, il a mis en couleur un message de paix et d'espoir.



8. Clued'Home (23 mars)

Mystère intergénérationnel

Véronique de Miomandre a présenté son spectacle *Clued'Home*, une enquête policière autour d'un meurtre en maison de repos.

La Maison des Cultures a pu compter sur l'aide des élèves de l'école n°2 et des pensionnaires du home Séquoia qui, ensemble, ont réussi à résoudre ce mystère.



PROJETS À PLUS LONG TERME

Dans le cadre du contrat de quartier Ecluse-Saint-Lazare, une nouvelle école francophone, située au bord du canal, à l'angle de la rue de Bonne et du quai de Mariemont, verra le jour grâce aux subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Doté d'une capacité de 458 places (170 maternelles et 288 primaires), l'établissement regroupera 19 classes, une salle de gymnastique, un préau et 2 cours à ciel ouvert (1 pour les primaires, 1 pour les maternelles). Particularité : le projet global inclura aussi, à côté de l'école, 13 logements, ces derniers étant financés dans le cadre du contrat de quartier précité. L'originalité du projet tient dans le fait qu'il sera construit en passif et donc, particulièrement économe en énergie. Début des travaux d'ici 2013.

A l'école **Tamaris** (à l'angle des avenues du Tamaris et du Condor), la capacité devrait doubler, d'ici fin 2013, pour passer de 250 à 500 élèves. Construite avec du bois, de l'acier, du verre et conçue dans le respect de l'environnement, Tamaris compte actuellement 8 classes primaires, 4 classes maternelles, une bibliothèque, un gymnase et un préau.

Plus tard, après avoir fait l'objet d'une étude, les capacités (+ 125 élèves, soit 5 nouveaux locaux) et 13 (+ 20) classes supplémentaires seront ajoutées à l'école **9**, l'extension du pré-gardiennat est prévue à l'école **1** (rue des Quatre-Vents), la capacité devrait prochainement doubler.

Enfin, une nouvelle école néerlandophone, située rue de la Flûte enchantée, sera construite d'ici 2013 et sa capacité sera d'environ 300 élèves. Sous le nom de « Flûte enchantée », qui, une fois terminée « en dur », sera la nouvelle école de la commune, notre commune anticipe l'avenir et met tout en œuvre pour trouver des solutions adaptées aux réalités de terrain.

Des questions, en savoir plus sur les règlements d'inscriptions ? Contactez le service de l'Instruction (Tél. : 02 / 600 49 91) et néerlandophone (Tél. : 02 / 600 49 92).

EN COURS DE REALISATION

En attendant la construction « en dur » d'une nouvelle école « Flûte enchantée » (photo de couverture), la commune fait installer, depuis début 2012, des pavillons provisoires au 30, rue de la Flûte enchantée ; en face de l'Athénée néerlandophone Toverfluit. D'une capacité de 525 places, ces pavillons offrent une excellente isolation et une grande qualité dans les finitions. Ils seront prêts dès la rentrée scolaire 2012 - 2013 en vue d'accueillir des enfants de 2,5 à 8 ans.

Sur l'ensemble des pavillons, 21 seront destinés aux classes. Le reste sera réservé au personnel administratif, au réfectoire, à la salle de sieste pour les tout-petits, à l'entretien (secrétariat, local de rangement) et aux sanitaires.

Au vu des inscriptions, le service de l'Instruction publique constate une forte demande pour les plus jeunes : sur 585 demandes, 554 concernent les enfants de 2,5 ans allant en classes d'accueil (M0 jusqu'à la 1ère maternelle) jusqu'aux 2èmes primaires (P2). Soulignons enfin le projet pédagogique de continuité d'apprentissage entre les écoles du Korenbeek et de la Flûte enchantée : les plus petits effectueront à Korenbeek leurs premières classes (M0) jusqu'en 2ème maternelle (M2) pour les poursuivre et les terminer à la Flûte enchantée (M3 à P6). Il s'agit de réunir le maximum de conditions pour permettre à nos bambins d'apprendre à proximité, dans un cadre vert et agréable.



Parc du SCHEUTBOS Park



Copyright URE - ATFORM

EN COURS ... (SUITE)

Dès la rentrée des classes 2012 - 2013, les écoles **11** et **16** proposeront un plus grand nombre de places. A l'école **11** (chaussée de Ninove), les nouveaux pavillons permettront d'accueillir une nouvelle 6ème primaire et 2 locaux pour les maternelles ; soit 75 places supplémentaires. Pour les enfants de 2,5 ans, l'établissement mettra 4 nouvelles classes d'accueil à disposition. Notons enfin un grand projet de rénovation (chauffage, préau, locaux sportifs, isolation, ...), actuellement à l'étude.

A l'école **16** (avenue Carl Requette), les nouveaux pavillons permettront aux élèves de 3 à 12 ans de suivre leur scolarité dans 8 nouvelles classes (1 classe = maximum 25 enfants). 200 places de plus sont prévues pour les maternelles. Afin de favoriser au mieux l'apprentissage de la lecture en 1ère et 2ème primaire, le nombre d'enfants sera limité à 20 enfants par classe.

Du côté néerlandophone, les travaux à la school **2** « Regenboog » (rue Ulens) ont démarré en avril 2012 pour s'achever courant 2013. A terme, l'école comptera 4 classes de plus (+ 100 élèves). A la school **5** « Windekind » (rue J.-B. Decock), des projets d'extension de l'école sont envisagés et à l'étude.

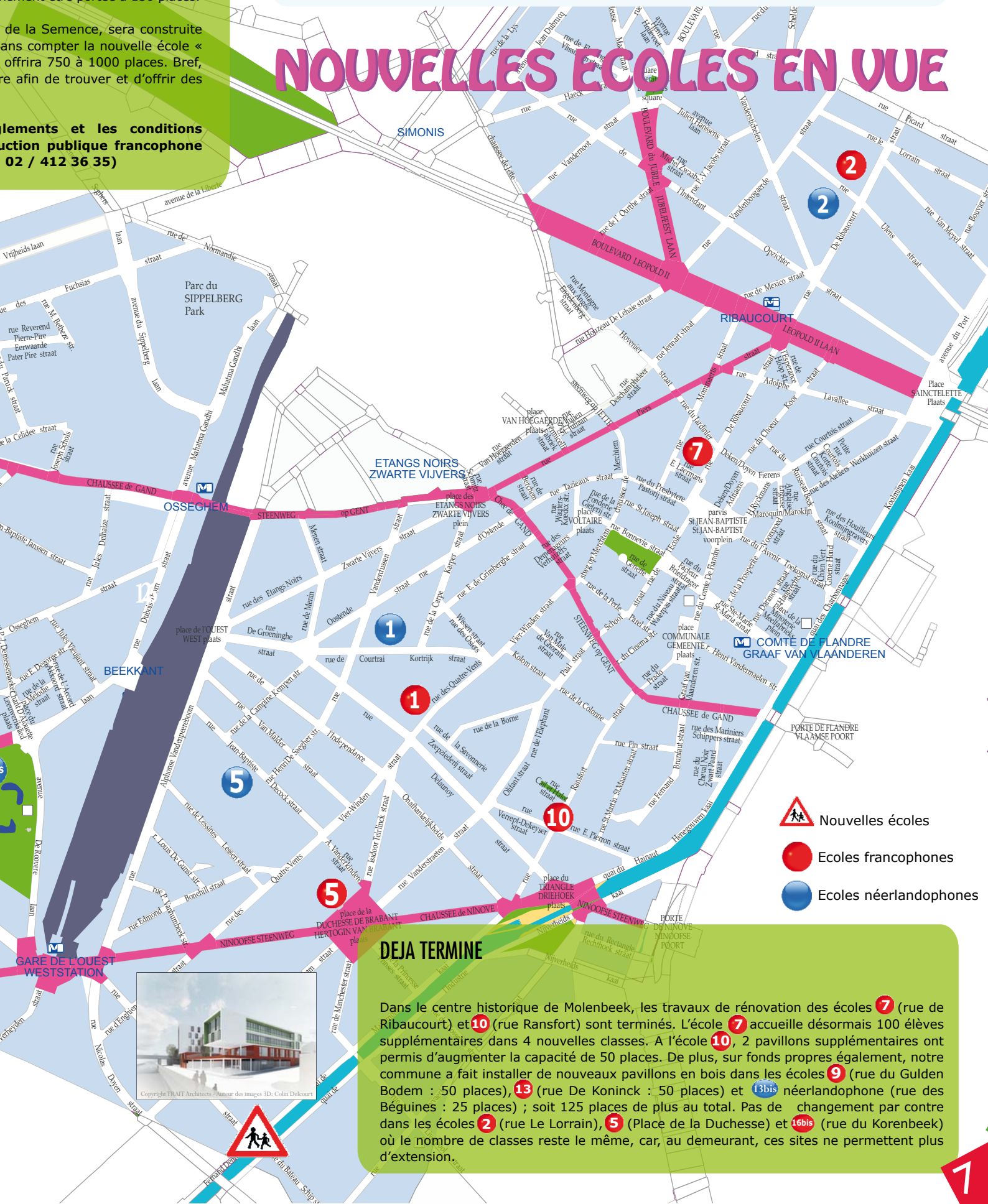
Pour faire face au boom démographique de ces dernières années (76.000 habitants en 2006 pour plus de 94.000 en 2012), Molenbeek est en train d'augmenter considérablement ses places d'accueil dans les écoles. De nombreux chantiers sont en cours et dans les mois à venir quelque... 126 classes pourront accueillir plus de 3.000 élèves de 2,5 à 12 ans. L'augmentation de quantité rime cependant avec qualité. Panorama, en lettres et en images, de la situation présente et à venir.




ités d'accueil des écoles (90 à 250 élèves) augmenteront. t prévue d'ici 2013. A l'école nement être portée à 150 places.

de la Semence, sera construite ans compter la nouvelle école « offrira 750 à 1000 places. Bref, re afin de trouver et d'offrir des

lements et les conditions uction publique francophone 02 / 412 36 35)

NOUVELLES ECOLES EN VUE



-  Nouvelles écoles
-  Ecoles francophones
-  Ecoles néerlandophones

DEJA TERMINE

Dans le centre historique de Molenbeek, les travaux de rénovation des écoles **7** (rue de Ribaucourt) et **10** (rue Ransfort) sont terminés. L'école **7** accueille désormais 100 élèves supplémentaires dans 4 nouvelles classes. A l'école **10**, 2 pavillons supplémentaires ont permis d'augmenter la capacité de 50 places. De plus, sur fonds propres également, notre commune a fait installer de nouveaux pavillons en bois dans les écoles **9** (rue du Gulden Bodem : 50 places), **13** (rue De Koninck : 50 places) et **13bis** néerlandophone (rue des Béguines : 25 places), soit 125 places de plus au total. Pas de changement par contre dans les écoles **2** (rue Le Lorrain), **5** (Place de la Duchesse) et **16bis** (rue du Korenbeek) où le nombre de classes reste le même, car, au demeurant, ces sites ne permettent plus d'extension.



EMPLOI

AVS, L'ECONOMIE SOCIALE POUR TOUS

Lancée en 2006 par le CPAS, la Mission locale et le Centre d'entreprises en partenariat avec la Commune de Molenbeek, « A vos services » (AVS) est une entreprise d'économie sociale qui crée de l'emploi et propose des services utiles à la population. Sa devise : « Confiez-nous votre intérieur, déposez-nous votre linge et partez l'esprit tranquille ».

Grande nouveauté : le service a déménagé et se trouve désormais à la chaussée de Gand, à quelques mètres de l'antenne de Police, passé le boulevard Mettwie. Deux raisons justifient ce déménagement : un meilleur accès et la création d'un nouveau service, le repass Drive in. Désormais, les clients peuvent venir chercher leurs vêtements en toute tranquillité dans un parking facilement accessible. Inaugurés en juin dernier, les nouveaux locaux d'AVS regroupent, en un seul pôle centralisé, d'autres entreprises d'économie sociale.

Service de proximité poursuivant une finalité sociale, AVS contribue aussi et surtout à créer de l'emploi local : *Nos bénéfices sont directement réinjectés au profit des travailleurs et non des actionnaires*, souligne Youcef Hammani, Directeur. *Nous proposons nos services aux personnes qui n'ont pas le temps de s'oc-*

cuper de la lessive, du repassage, du nettoyage de la maison ou des courses ménagères.

Un travail réalisé par une équipe de 26 aides-ménagères, se déplaçant à domicile, en échange de titres-services (7,5 € par titre, déductible fiscalement). Depuis 2007, AVS dispose aussi d'une centrale de repassage professionnelle.

Enfin, « A vos services » forme, encadre et suit les aides-ménagères par l'intermédiaire d'une responsable qualité : *La première fois, je les accompagne afin de s'assurer que tout se passe bien*, explique Eugenia Faria de Valerio. *Nous faisons un petit bilan et le résultat s'avère satisfaisant pour tous. Comme j'ai été aide-ménagère à AVS, je peux aussi les aider dans leur pratique quotidienne en leur montrant, par exemple, des gestes destinés à amé-*



A VOS SERVICES a déménagé à la chaussée de Gand pour encore mieux vous servir

liorer leurs performances. AVS allie efficacité économique et finalité sociale dans un projet couronné de succès qui draine près de 300 clients fidèles depuis bientôt 7 ans.

**A VOS SERVICES : Place de la Minoterie, 10 à 1080 Bruxelles (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h) et chaussée de Gand, 565 (du lundi au vendredi de 8h à 17h)
Tél. : 02 414 94 90 – E-mail : info@avs-tud.be**

L'ALE ET LES SERVICES A LA POPULATION

Depuis 16 ans, notre entité dispose d'une Agence Locale pour l'Emploi (ALE), constituée de 4 agents de l'ONEM. A côté de ses missions de réinsertion sur le marché de l'emploi, l'ALE propose également des services d'aide aux personnes.

Notre public se compose de chômeurs et de personnes émergeant au CPAS qui proposent leurs services aux habitants, explique Rosa Terrizzi, responsable de l'ALE. *Cela permet à nos prestataires de s'assurer un petit revenu*

complémentaire, tout en restant disponibles sur le marché de l'emploi.

A la différence d'AVS et des titres-services (lire ci-dessus), l'ALE propose donc des services d'aide aux personnes réalisés par des personnes au chômage ou au CPAS, en échange de chèques ALE. Parmi les activités proposées et autorisées figurent l'entretien de jardins, de petits travaux manuels (changer des ampoules, fixer des cadres, peindre de petites surfaces...), la sortie d'encombrants lors des passages de Bruxelles-Propreté ou encore des demandes d'accompagnement et de garde d'enfants, à partir de 2 ans.

Vous pouvez aussi demander une dame ou un homme de compagnie, que ce soit pour rester à la maison ou pour des activités comme la promenade, les courses, les démarches administratives. Les prestataires de l'ALE peuvent aussi vous aider à préparer votre déménagement (préparation, déballage, porter les caisses, monter et démonter les meubles mais sans chauffeur ni matériel). Pour rappel, les chèques ALE coûtent 5,95€/heure et servent à payer les prestataires (1 chèque = 1 heure de travail). Vous pouvez

acheter ces chèques directement à l'ALE. Ce prix comprend également la couverture assurances (accident du travail et responsabilité civile). Comptez encore les frais de déplacement, soit 2,60€ pour un aller-retour (tarif STIB sur une carte de 10 voyages).

Enfin, à côté des services au public (particuliers, associations et Commune), l'ALE reste un outil de réinsertion professionnelle : *Nous finançons des formations, réservées à nos prestataires, qui permettent, par exemple, à des personnes en recherche d'emploi de devenir surveillantes scolaires*, conclut Mme Terrizzi. *Nous informons notre public des plans d'aide à l'embauche et l'accompagnons dans les démarches de recherche d'emploi ou de formation. Nous diffusons les offres d'emploi de la Commission Employeurs, née du partenariat avec la Mission locale et le CPAS.* En 2011, l'ALE a employé près de 270 prestataires.

**ALE DE MOLENBEEK :
rue du Comte de Flandre, 13 à 1080 Bruxelles
Tél. : 02 414 36 38 (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h)
E-mail : ale.molenbeek.pwa@belgacom.net**



Tout en aidant des gens à retrouver du boulot, l'Agence locale pour l'Emploi propose aussi des services d'aide aux personnes

LOGEMENT ET SI ON SE METTAIT AU «PASSIF»?

Dans un monde où l'énergie est de plus en plus chère, notre Commune a misé sur les économies d'énergie via la construction de bâtiments moins énergivores et l'engagement de personnel chargé de veiller à ces économies. En parallèle, des initiatives citoyennes originales se développent, regroupant des habitants de logements passifs.

Ce type de logement a la particularité d'être très bien isolé avec des murs épais, ce qui permet notamment de faire des économies de chauffage, explique Jean-Philippe Van Den Hauwe, responsable énergie du service des Propriétés communales. Mais si la facture énergétique baisse, il faut aussi veiller à bien utiliser son logement sans risque de l'abîmer. Par exemple, en évitant d'ouvrir les fenêtres puisque grâce à une ventilation motorisée, la chaleur de l'air vicié est récupérée pour chauffer l'air propre entrant. *Nous avons constaté que les locataires ou propriétaires de ces logements ne sont pas familiers avec le concept « passif », poursuit Donatienne Hermesse, responsable à la Maison de Quartier Bonnevie, à l'origine du projet. La différence entre le logement quitté et le nouveau logement est naturellement énorme puisque les gens passent d'un logement parfois insalubre, non isolé vers un logement neuf, passif.*

C'est ainsi qu'à l'été 2011, la Maison de Quartier Bonnevie, en partenariat avec la Commune, a développé un programme d'accompagnement d'habitants de logements passifs. Encadrés par la responsable de projet de Bonnevie, 4 propriétaires de l'« Espoir », bâtiment passif de la rue Fin, ont rencontré des locataires des logements communaux de la rue Le Lorrain, 8 et de l'avenue Jean Dubrucq, 224 et 96. Objectif: partager leur vécu et leurs expériences de vie dans ce nouvel environnement.

Lors de ces ateliers, j'ai appris à développer un comportement plus économe en énergie, explique Mme Messaouri, locataire à Dubrucq. Depuis que j'habite ici, ma facture est passée de 80 € (quand j'habitais dans un logement classique) à 40 € ! Avec l'isolation, pas besoin d'allumer les radiateurs. Je suis donc devenue « ambassadrice logement passif » et j'aime



Les nouveaux logements communaux de l'avenue Jean Dubrucq, 224

apprendre à de nouveaux voisins à utiliser au mieux leur logement. Une manière aussi de mieux vivre ensemble.

Les ateliers d'info étaient vraiment constructifs et je trouvais que les divers ambassadeurs de logements passifs parlaient positivement de ce projet, de façon claire et simple, sans tomber dans le jargon technique, souligne Nadège Fol, accompagnatrice sociale aux Propriétés communales. A terme, le programme d'Ambassadeurs logements passifs se poursuivra dans d'autres logements communaux à caractère social, notamment à la rue du Comte de Flandre, 47 toujours avec Bonnevie.

EMPLOI APPRENDRE UN METIER SOUS HAUTE... BIENVEILLANCE

Face à la crise économique, notre Commune multiplie les initiatives en vue d'aider les jeunes à trouver un emploi. Un projet original, le mentorat d'insertion, a été développé par le service communal de l'Emploi.

En 2007, nous avons eu l'idée de développer plusieurs initiatives afin de mettre au travail des jeunes qui sortaient des études, explique le service de l'Emploi. Partant du constat que le diplôme ne débouche pas toujours sur un emploi, nous avons cherché des partenaires prêts à prendre des jeunes sous leur aile. De là est né le projet « mentorat d'insertion », subsidié en partie par la Région bruxelloise et mené en collaboration avec la STIB, la Commune de Molenbeek, la Mission locale pour l'Emploi, la Commission Employeurs, sous la supervision de Cap - Sciences humaines (CAP), asbl spécialisée dans les problématiques liées au travail, au bien-être, au mentorat, à la recherche en sciences humaines.

Concrètement, une dizaine de jeunes de l'Athénée Serge Creuz, élèves en dernière année de filière électrique, soudure et mécanique automobile, ont effectué, en mars, un stage de 5 semaines sous l'encadrement bienveillant de professionnels de la STIB, un des plus importants employeurs en Région bruxelloise. Objectif: parfaire leur maîtrise technique et vivre les réalités du monde du travail.

Avant d'aller sur le terrain, nous avons travaillé avec eux autour du savoir-être, apprendre à se discipliner en se levant à temps, être ordonné, souligne Olivier Tilleux, chargé de projet et de formation à CAP. Nous avons réalisé un petit bilan après leur stage, une évaluation qui a pour but de les aider à améliorer encore plus leurs performances.

Un bilan plutôt positif quand les jeunes livrent leurs expériences: *J'ai travaillé à la maintenance du réseau et à réparer des câbles, explique Vallon. Je suis content car j'ai eu de bonnes relations avec mon superviseur et le reste de l'équipe. Quant à Ervis: l'entretien des machines m'a appris à mettre en pratique ce que j'avais appris à l'école et j'ai pu suivre une formation en électricité d'une journée, vraiment bien. Pour Bilal: la maintenance des trams et les déplacements sur le réseau m'ont permis de découvrir les différents métiers de la STIB: superviseur, commis, ouvrier...* A terme, ce que Bilal, Moaad, Abdel, Vallon, Ervis, Benito, Florent, Ramazan et Ionut ont appris pourrait déboucher sur un contrat de travail d'un an auprès de leur nouvel employeur pour ensuite passer en durée indéterminée. Des études à l'emploi, il n'y a qu'un pas, à présent franchi avec succès.



Les jeunes de l'Athénée Serge Creuz, élèves en dernière année de filière électrique, soudure et mécanique automobile, ont suivi un stage pratique à la STIB



MOBILITE DES ZONES JAUNES ET DES RALENTISSEURS

La mobilité nous concerne tous. Depuis plusieurs années, les services communaux de la Mobilité et du Stationnement créent de nouveaux dispositifs pour faciliter les livraisons et diminuer la vitesse des véhicules dans certains quartiers.

Lorsque vous circulez, vous aurez certainement remarqué des panneaux indiquant des zones de livraison. *Dans le code de la route, la zone de livraison n'existe pas en tant que telle*, explique le service Mobilité. *Il s'agit d'une zone d'interdiction de stationner mais où il est permis de s'arrêter pour décharger des marchandises ou déposer quelqu'un.*

Pourtant des voitures s'y garent malgré les interventions de la Police. Les entreprises et commerçants s'en plaignent car cela complique leurs livraisons. Par conséquent, les véhicules de livraison sont obligés de se mettre en double file et bloquent la circulation. Plusieurs Communes bruxelloises, dont Molenbeek-Saint-Jean, ont donc eu l'idée de réaliser une expérience-pilote: les zones jaunes. La principale nouveauté de ce système est que le contrôle est exercé par un plus grand nombre de personnes. D'une part, les agents communaux du service stationnement contrôlent

ces zones quotidiennement et peuvent apposer une taxe, très dissuasive de 100 €, sur les véhicules garés. De l'autre, la Police peut faire enlever les véhicules si nécessaire.

A quoi reconnaît-on ces zones? Sont-elles marquées en jaune? Non, il s'agit d'un panneau de stationnement « P » bleu, sous lequel est fixé un panneau où vous pouvez lire « 100 €, excepté livraisons ».

A bon entendre...

Par ailleurs, de nombreux habitants se plaignent de vitesses excessives dans leur rue. La Commune a acheté des radars qui ont été installés dans les rues où les riverains se plaignent d'excès de vitesses. Ces mesures permettent à la Commune de fixer les priorités dans le placement de ralentisseurs (coussins berlinois et plateaux surélevés). De plus, lorsque ces ralentisseurs sont installés, les radars sont parfois replacés afin de vérifier qu'ils ont bien un effet sur les vitesses. A



Exemple de zone jaune à la rue Jennart, près du boulevard Léopold II

l'avenue Dubrucq, par exemple, les mesures ont révélé que les coussins berlinois installés récemment ont permis de passer d'une vitesse moyenne de 43 à 23 km/h. Des dispositifs largement appréciés dans les quartiers puisqu'ils contribuent à améliorer notre sécurité à tous, que nous nous déplaçons à pied, à vélo ou en voiture.

Des plaintes ou des problèmes de stationnement à signaler? Contactez, par écrit, le service communal de la Mobilité: rue du Comte de Flandre, 20 à 1080 Bruxelles ou par e-mail: mobilite@molenbeek.irisnet.be

ENSEIGNEMENT LES "CRACS" DE L'EDUCATION PERMANENTE

En mai 2012, la COJ (Confédération des Organisations de Jeunesse Indépendantes et Pluralistes) a invité 95 étudiants de la Haute Ecole Francisco Ferrer (HEFF), à rencontrer des organisations de jeunesse lors d'une journée "fenêtre ouverte sur l'éducation permanente".



Sensibiliser les jeunes à une démarche d'éducation permanente afin de devenir des « CRACS », des citoyens responsables actifs, critiques et solidaires

L'événement avait lieu à l'Auberge de Jeunesse Génération Europe, rue de l'Éléphant, une première pour la 15^{ème} édition de ce Tour des écoles. *Nous avons choisi de faire venir les étudiants dans ce lieu pour mieux le faire connaître mais aussi pour créer un contact plus direct avec les organisations de jeunesse*, souligne Valérie Polsenaere, coordinatrice pédagogique de la COJ.

L'événement dont les activités sont subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Cocof a été rehaussé par la présence de la Ministre de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck. Sur les 34 organisations de Jeunesse que regroupe la COJ, 14 étaient présentes parmi lesquelles la Croix-Rouge Jeunesse, Défi Belgique Afrique ou encore la Fédération belge d'improvisation amateur. Le but était qu'elles puissent « *montrer ensemble ce qu'elles font autrement* » et sensibiliser les participants à une démarche d'éducation permanente afin de former des CRACS: citoyens responsables actifs, critiques et solidaires.

Lors de cette rencontre peu Commune, les apports de l'éducation permanente ont aussi pu être mis en avant grâce aux interventions

de l'Université de Paix, des CEMEA, du Centre de Jeunesse Liège, de l'Unecof, de la Fédération des Jeunes musicales, de la Fédération Infor-Jeunes Wallonie-Bruxelles, des Programmes interculturels d'AFS et de l'asbl Les Auberges de Jeunesse.

Tout au long de cette journée riche en expériences, les futurs enseignants ont suivi une série d'ateliers ludiques et interactifs, en vue de susciter leur réflexion et de mieux connaître les apports de l'éducation non formelle. L'importance du volontariat et du dialogue interculturel, par exemple, ont été mis en avant par le SCI (Service civil international) et JAVVA (Jeunes Actifs dans le Volontariat et les Voyages alternatifs), associé aux Scouts et Guides pluralistes, le temps de son animation. *J'ai pu échanger une série d'idées autour de la coopération au développement et du système éducatif en Afrique*, précise un jeune. *C'était vraiment intéressant*. Yamina Ghoul, secrétaire générale de la COJ se réjouit des apports complémentaires qui ont pu bénéficier à la formation des jeunes lors d'une telle journée et prévoit d'étendre ce type d'événement à d'autres écoles, toujours dans une dynamique participative et solidaire.

MOLENBEEK, COMMUNE LAUREATE DU LABEL «HANDYCITY»

Le 18 avril 2012, notre Commune s'est vue décerner le label « Qualité de vie, Commune et Handicap » Handycity. Ce label, remis par l'ASPH (Association Socialiste de la Personne Handicapée), récompense les efforts et le travail fournis par les Communes en faveur de la personne handicapée.

La remise du label a eu lieu au Cabinet du Ministre-Président de la Région bruxelloise, Charles Picqué, en présence d'autres Communes bruxelloises, également récompensées (Bruxelles-Ville, Jette, Anderlecht, Saint-Gilles et Woluwe-Saint-Pierre).

Le 18 avril 2012, Molenbeek a reçu le label « Qualité de vie, Commune et Handicap » Handycity



STOP

AUX ACCIDENTS CARDIAQUES

Notre Commune a doté l'école des Jeunes du Football Club Brussels d'un défibrillateur automatisé externe. Objectif: prévenir les accidents, renforcer la santé et la sécurité des pratiquants. Sans prise en charge, il faut savoir que 90% des arrêts cardiaques sont fatals. Quatre victimes sur cinq qui survivent à un arrêt cardiaque ont bénéficié de ces gestes simples effectués par un premier témoin. Le staff du FC Brussels sera formé à l'utilisation de ce dispositif pour le moment destiné au seul usage de l'Ecole des Jeunes mais qui sera également mis à disposition de l'équipe première. A terme, un vaste programme de prévention contre les accidents cardio-vasculaires est prévu en généralisant l'installation de défibrillateurs dans chaque infrastructure sportive communale.

QUEUE DE VACHE du 28 au 30/9

La 20^{ème} Kermesse de la Queue de Vache aura lieu le dernier week-end de septembre.
Au programme : sa grande brocante, des Géants, des animations de rue, des forains... Pour toute information : GSM : 0495/576.615 (M. Delathouwer).

PRIMES ENERGIE 2012

Cette année encore, notre Commune peut vous octroyer des primes si vous utilisez des installations qui permettent de réduire votre consommation d'énergie dans vos habitations. Par « prime », il faut comprendre le remboursement par la Commune d'un pourcentage (10% avec un maximum de 250 €) de ce que vous avez déboursé pour acheter et installer des dispositifs éligibles par l'IBGE. Au total, 8 primes sont possibles: l'isolation du toit, des murs extérieurs, du sol, avec toiture verte, la chaudière à condensation (HRtop), le chauffe-eau instantané au gaz, la régulation thermique (vannes thermostatiques, thermostat d'ambiance, sonde extérieure) et l'audit énergétique. N.B.: afin de bénéficier de la prime communale, il faut d'abord avoir obtenu la prime régionale (infos sur www.bruxellesenvironnement.be). Enfin, une seule prime peut être attribuée par logement par an et pour les particuliers seulement. Règlement communal et formulaire de demande disponibles sur www.molenbeek.be, cliquez sur « Guichet électronique » puis sur « imprimer un formulaire » → Energie

PLAN CANICULE 2012

Comme chaque année, le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) organise son traditionnel Plan Canicule. But de l'opération: venir en aide aux personnes les plus fragilisées. Dès que le thermomètre dépasse les 28°C, les usagers du CPAS de + de 65 ans isolés et ou à mobilité réduite reçoivent gratuitement de l'eau (entre mi-juin et mi-septembre). Infos et inscriptions : 02 481 99 77 (Mme Van der Veken). Réservé uniquement aux usagers du Service Non Résidentiel aux personnes âgées du CPAS.

NOUVELLE ADRESSE POUR LA MAISON DE LA FEMME

En mars 2012, la Maison de la Femme a déménagé dans de nouveaux locaux. Situés à la rue du Jardinier, dans une maison entièrement rénovée dans le cadre du contrat de quartier « Ateliers - Mommaerts »; l'association occupe une partie du rez-de-chaussée ainsi que 4 étages sur 5 (le 4ème étant occupé par l'épicerie sociale « Amphora » et son projet « Priorité femmes »). L'équipe, composée d'environ 8 personnes et 4 bénévoles, propose des activités sociales et de loisirs pour femmes de Molenbeek: ateliers cuisine, cours de français alphabétisation, séances d'info, débats, couture, peinture sur soie, informatique.... Elle anime également un espace petite enfance pouvant accueillir les moins de 3 ans.



L'équipe de la Maison de la Femme

Maison de la Femme: rue du Jardinier, 75A

Tél. (inchangé): 02 / 411 91 70 - E-mail: maison_femme@hotmail.com

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

POLICE - ETE EN TOUTE SECURITE

Demandez à la police de garder un œil sur votre maison pendant vos vacances! Vous-êtes en train de planifier vos vacances? Une période de détente, une visite à gauche ou à droite, des vacances dans le pays ou à l'étranger... N'oubliez pas d'aviser la police de votre absence. Les patrouilles de la police locale Bruxelles-Ouest garderont, avec plaisir, un œil sur votre habitation. Ce service gratuit vous permet de passer des vacances en toute tranquillité!

Comment faire?

- 1) Faites une demande de surveillance d'habitation via le site Internet www.police-online.be ou
- 2) envoyez-nous le formulaire de demande « Vacances en sécurité » par fax (02 412 68 99), par e-mail (prev.securit-veiligh@zpz5340.be) ou déposez-le dans le commissariat proche de chez vous. Ce formulaire est disponible sur notre site www.policelocale.be/5340, dans la rubrique « Vacances en sécurité », et dans chaque commissariat de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Veillez à nous envoyer le formulaire une quinzaine de jours avant votre départ. Souhaitez-vous également recevoir des conseils pour mieux sécuriser votre logement? Alors, faites appel, en tout temps, à notre conseiller en prévention des vols par téléphone (02 412 68 08) ou par e-mail (prev.securit-veiligh@zpz5340.be). Il se fera un plaisir de pouvoir vous conseiller et vous informer gratuitement!

Bonnes vacances!





VIE EN SOCIÉTÉ

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

La confiance en soi et le bien-être s'acquièrent notamment par le sport. Par la pratique sportive, les animateurs socio-sportifs de la CLES Sport (Asbl Lutte contre l'Exclusion sociale à Molenbeek) apportent aux jeunes Molenbeekois des moyens de s'épanouir mais pas seulement.

Cela fait près de vingt ans que les animateurs socio-sportifs travaillent dans les quartiers de Molenbeek. Leur mission : animer et occuper les jeunes, dans une optique socio-éducative de prévention générale. Ils sont actifs et présents sur les sites fréquentés par les jeunes, dans les infrastructures sportives et sur les places publiques. A la CLES Sport Maritime, le public, âgé de 7 à 16 ans, est essentiellement masculin. *Depuis 10 ans, nous avons fort évolué dans notre manière de travailler, tant dans les esprits que sur le terrain*, explique Léo Wettlin, responsable de l'équipe de la CLES Sport Maritime, service de l'Asbl Lutte contre l'Exclusion sociale à Molenbeek. *Pour nous, il est essentiel de veiller à la qualité des animations, c'est un travail de fond où nous allons plus loin que la simple occupation, en privilégiant aussi la dimension éducative.*



L'équipe d'animateurs socio-sportifs de la CLES Sport Maritime

Pour ce faire, la CLES Sport a connu d'importants changements depuis 2009. Tout d'abord, l'uniforme des animateurs a évolué : rouge vif pour la veste et noir pour le pantalon.

Saut qualitatif

Face aux réalités du terrain, leur travail a également été repensé : d'une part, ils sont présents dans les salles de sport (Intendant et Decock); d'autre part, ils occupent les espaces sportifs extérieurs et/ou les salles. Ces équipes travaillent de manière complémentaire dans chacune des salles, ouvertes 7 jours sur 7. En termes d'horaires de travail, les animateurs travaillent du lundi au samedi,

essentiellement en dehors des heures d'école pour que les jeunes puissent participer pleinement aux activités de la CLES Sport.

Auparavant, les animateurs ne disposaient quasiment pas de lieu d'activités. A présent, ils gèrent 2 salles (Intendant et Decock) et 3 espaces sportifs (Dubrucq, Saint-Remy et Pierron). D'autres activités se déroulent aussi dans la salle Lavallée. Si des parents veulent inscrire leurs enfants ou simplement avoir des renseignements, ils sont accueillis dans les locaux du 82, avenue Jean Dubrucq et à l'Espace Pierron (quai du Hainaut) où l'équipe d'animateurs de la CLES Pierron / Centre dispose d'un local.

Des activités diversifiées

Au niveau des activités, l'intérêt des jeunes se porte avant tout sur les sports de ballon : minifoot, handball, volleyball... *Plusieurs jeunes veulent aussi faire des sports de combat mais nous n'avons pas de licence et ce n'est pas notre rôle*, explique le responsable de la CLES Sport Maritime. *Nous proposons alors des initiations plus axées sur la psychomotricité, la coordination du corps et les renvoyons ensuite vers les clubs spécialisés.* Mais ce n'est pas tout : au programme de la CLES Sport, il y a encore des balades en vélo, des stages de tennis, de plongée, d'escrime ... et des camps d'une semaine à la mer et au domaine sportif de Spa qui rencontrent, à chaque fois, beaucoup de succès.

Au fil du temps, les animateurs cherchent aussi à développer la dimension éducative de leur travail en attirant l'attention des jeunes sur d'autres centres d'intérêt : *nous allons au cinéma, au musée... Pour les filles, nous proposons des ateliers de danse, de bricolage avec notre animatrice; bref, nous essayons vraiment de diversifier au maximum en ouvrant l'esprit des jeunes, dans la mesure du possible, à l'art*, souligne Léo Wettlin.

Un succès croissant

En termes de fréquentation, le taux d'occupation des infrastructures affiche complet. Depuis 2007, les salles Intendant et Decock ont accueilli chacune plus de 500 jeunes par semaine. Outre l'attractivité des activités de la CLES Sport, ce succès s'explique aussi par l'augmentation de la population en Région

bruxelloise, dont une forte proportion à Molenbeek.

Parallèlement à leurs activités habituelles, les animateurs de la CLES Sport travaillent régulièrement avec de nombreuses associations, soutenues par la Commune mais qui n'en dépendent pas directement et dont il convient de souligner le dynamisme. Enfin, ils assurent régulièrement une présence bien visible sur l'espace public, en participant à l'opération Été-Jeunes durant les mois de juillet et août,



Des activités sportives mais pas seulement

aux fêtes de quartier, au dispositif de prévention mis en place durant le Ramadan...

Au final, un métier varié et en devenir dont la philosophie se révèle particulièrement intéressante : *Avec les jeunes que nous côtoyons au quotidien, nous ne favorisons pas les plus forts mais au contraire, nous apprenons aux plus forts à aider les plus faibles; c'est cela aussi l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble*, conclut Léo Wettlin.

CLES SPORT MARITIME :
avenue Jean Dubrucq, 82 - 1080 Bruxelles
Tél. : 02 / 420 46 02

CLES PIERRON / CENTRE :
Espace Pierron (quai du Hainaut, après
Belle-Vue, face au canal)

Tél. : 02 / 410 04 51

CLES Sport Maritime et CLES Pierron / Centre
sont des services de l'Asbl Lutte contre
l'Exclusion sociale à Molenbeek
Tél. : 02 / 422 06 11

AVIS IMPORTANT A NOS LECTEURS

En raison de la proximité de la tenue des élections communales du 14 octobre 2012, nous suspendons exceptionnellement, dans ce numéro du « Molenbeek Info », la publication des tribunes ouvertes aux différents partis démocratiques représentés au Conseil communal.

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2012 - ELECTIONS COMMUNALES

Le dimanche 14 octobre prochain, dans tout le pays, les citoyens seront appelés à voter pour renouveler leurs conseils communaux.



Le vote étant obligatoire, tout citoyen belge âgé de 18 ans au moins (le jour du scrutin) recevra une convocation électorale et ce, sans aucune démarche de sa part.

Depuis 2000 (pour les ressortissants d'un pays de l'Union Européenne) et 2006 (pour les citoyens hors U.E.) les citoyens non-belges ont acquis le droit de participer à cette élection. Pour pouvoir exercer ce droit, un citoyen étranger doit cependant introduire une demande d'inscription sur la liste des électeurs. Une fois qu'il est agréé comme électeur, le vote devient, pour lui aussi, obligatoire.

MOLENBEEK INFO fait le point avec Eddy DE WINTER, chef du service de la Population.

Que représente l'organisation d'une élection pour le service de la Population ?

Avant tout, un important surcroît de travail. Une élection, ça ne mobilise pas seulement beaucoup de monde le jour du scrutin, cela implique aussi un considérable travail préparatoire: estimation du nombre d'électeurs, détermination du nombre de bureaux nécessaires, vérification du matériel... Tout doit être « nickel » pour le jour de l'élection et on n'imagine pas le temps de préparation que ça prend.

Et c'est le service Population qui prend tout ça en charge ?

Pas uniquement. De nombreux services sont concernés, ouvriers comme employés. Depuis que le vote est électronique, le service Informatique a aussi un rôle fondamental dans ce processus. Mais nous sommes quand même la plaque tournante.

Et cela génère beaucoup de stress ?

Oui, parce qu'il y a des échéances à respecter et que tout ça vient se greffer sur notre travail habituel. De plus, lors d'une élection communale, il y a toute une problématique particulière à gérer, celle de l'inscription des électeurs étrangers sur la liste des électeurs. C'est un acquis démocratique important mais ça entraîne un énorme travail de vérification des dossiers. Si je vous dis que l'ultime échéance pour ces inscriptions est le 31 juillet et que la période mai - juin - juillet est déjà habituellement pour le service Population la plus chargée de l'année, vous aurez compris qu'on est d'ores et déjà dans l'eau jusqu'au cou. Mais, après tout, la démocratie est à ce prix.

Un souhait ?

Oui. Que le 14 octobre au soir, nous puissions nous sentir une fois encore fatigués, sans doute, mais satisfaits du travail accompli.

Et bien, bon courage.

En pratique :

Où s'adresser ?

Service de la Population (guichet affaires électorales)
Rue du Niveau, 7 - 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Tél.: 02 / 412 36 25

L'horaire des guichets de la population est le suivant :

- Lundi : 8h30 à 12h00 + 13h30 à 17h30
- Mardi : 7h45 à 12h00
- Mercredi : 8h30 à 12h00 + 12h00 à 16h00
- Jeudi : 8h30 à 12h00
- Vendredi : 7h45 à 12h00
- **Horaire d'été (1^{er} juillet au 31 août) :**
du lundi au vendredi, de 7h45 à 11h30



Un site utile, le site spécial que la Région bruxelloise a mis sur pied pour ces élections : <http://bruxelleselections2012.irisnet.be>

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES



07/04/12: *Nettoyage d'une partie du Scheutbos avec des habitants dans le cadre de l'émission radio « Printemps Grandeur Nature » de la RTBF*

07/04/12: *Reiniging van een deel van het Scheutbos met de inwoners, in het kader van de radio-uitzending « Printemps Grandeur Nature » van de RTBF*



26/05/12: *12^{ème} Festival des Marionnettes au Parc Marie-José*

26/05/12: *12^{de} Marionettenfestival in het Marie-Josépark*



07/05/12: *Commémoration à la Maison communale du 67^{ème} anniversaire de la Libération, en présence du Bourgmestre, des autorités communales, des associations patriotiques, d'anciens combattants et des enfants des écoles communales*

07/05/12: *Herdenking aan het Gemeentehuis van de 67^{ste} verjaardag van de Bevrijding, in aanwezigheid van Burgemeester, gemeentelijke overheidspersonen, de patriottische verenigingen, oudstrijders en kinderen van de gemeentelijke scholen*



12/03/12: *Plantation d'un arbre avec les élèves de l'école 9 dans le cadre de la « Semaine de l'Arbre »*

12/03/12: *Aanplanting van een boom met de leerlingen van school 9, in het kader van de "Week van de Boom"*



28/04/12: *Action de prévention routière avec les jeunes des Maisons de Quartier communales*

28/04/12: *Actie ter voorkoming van verkeersongevallen met de jongeren van de gemeentelijke Buurthuizen*

HOMMAGE

Le 8 mars 2012, Marie-Rose Leenknecht, habitante très dynamique et active dans de nombreux projets, nous a quittés. En janvier 2012, le « Molenbeek Info » n°39 avait fait son portrait dans le dossier consacré aux bénévoles (page 7).

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean et le Centre Communautaire Maritime, avec qui elle a longtemps collaboré, présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis. Marie-Rose, tu nous manqueras beaucoup.

EERBETOON

Op 8 maart 2012 heeft Marie-Rose Leenknecht, een zeer dynamische en actieve inwoner bij talrijke projecten, ons verlaten. In januari 2012 verscheen in « Molenbeek Info » nr. 39 een portret van haar, in het dossier gewijd aan de vrijwilligers (pagina 7). De Gemeente Sint-Jans-Molenbeek en het Gemeenschapscentrum Maritiem, waarmee ze langdurig heeft samengewerkt, bieden de familie en vrienden hun oprecht medeleven aan. Marie-Rose, we zullen je missen.

DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

26/05/12: Brocante du comité de quartier Mommaerts avec la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale

26/05/12: Rommelmarkt van de buren comité Mommaerts met het Huis van Culturen en Sociale samenhang



02/06/12: Brocante dans le quartier Karreveld avec Atrium Karreveld

02/06/12: Rommelmarkt in de Karreveldwijk met Atrium Karreveld



17/04/12: Dîner de Printemps avec les seniors molenbeekoïses à la salle du Sippelberg

17/04/12: Lentediner met de Molenbeekse senioren in de Sippelbergzaal



28/03/12: Inauguration du Parc de la Petite Senne avec des enfants du quartier dans le cadre du contrat de quartier « Ateliers - Mommaerts »

28/03/12: Inhoudiging van de Zennetuin met de kinderen van de wijk, in het kader van het wijkcontract « Werkhuizen - Mommaerts »



20/03/12: Finalisation du projet citoyen de verdisation du Groupe de parole Heyvaert

20/03/12: Beëindiging van het burgerproject gericht op vergroening van de praatgroep Heyvaert

21/04/12: Journée « Sport pour tous » avec les associations sportives de Molenbeek au Sippelberg

21/04/12: Dag « Sport voor allen » met de sportverenigingen van Molenbeek op de Sippelberglocatie



CENTENAIRES - HONDERDJARIGEN

25/05/12: Bravo à Mme Gabrielle OLIVE pour ses 100 ans

25/05/12: Bravo aan Mevrouw OLIVE met haar 100ste verjaardag



16/03/12: Félicitations à Mme Joséphine CRAMM pour ses 101 ans

16/03/12: Proficiat aan Mevrouw Joséphine CRAMM met haar 101ste verjaardag